Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213502743-20251124-D2025_072-DE

SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE (35)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 24/11/2025

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 11
Absents : 4
Pouvoirs : 3
Mode de scrutin : ordinaire à main levée
Abstention :
Votants : 14
Pour : 14 Contre : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 14/11/2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de LEGENDRE Bertrand.

En exercice : LEGENDRE Bertrand, MARGUERITTE Valérie, BOURGET Patricia, VAUDIN Karine, GAUDAIRE Jean-François, BRUNET Thierry, BUSNEL Didier, DUVAL Sabrina, FELLOUS Frédéric, LONGCÔTÉ Yves, PÉRIGNON Christophe, JACOB Jean-Paul, ADAM LECOQ Stéphanie

Absent(s) excusé(s) : LONGCÔTÉ Yves, PASQUER Claudie, JACOB Jean-Paul, VAUDIN Karine

Pouvoirs : PASQUER Karine donne pouvoir à BUSNEL Didier
PASQUER Claudie donne pouvoir à BRUNET Thierry
JACOB Jean-Paul donne pouvoir à BOURGET Patricia

Secrétaire de séance nommé : BUSNEL Didier

2025-072 : CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE SIPAC

Rapporteur : LEGENDRE B.

Des devis ont été approuvés lors des précédentes séances du Conseil municipal concernant la mise en place d'un nouveau parc informatique de l'école et la mairie, réalisés par l'entreprise SIPAC. Ces derniers travaux visent à améliorer la qualité du travail des agents municipaux ainsi que des enseignants.

Afin d'achever cette opération, il est nécessaire d'établir une relation contractuelle avec l'entreprise SIPAC au travers d'un contrat de maintenance pour la mairie et l'école. Le coût de la maintenance pour la mairie et l'école est de 2 616 € HT/an avec une durée d'engagement de 3 ans.

Le présent contrat est annexé à la délibération.

A l'unanimité, le conseil municipal :

VALIDE la souscription au contrat de l'entreprise SIPAC pour assurer la maintenance informatique de la mairie et de l'école communale.

AUTORISE le Maire à signer le présent contrat et d'effectuer toute démarche administrative en lien avec le sujet.

Pour copie conforme,

COMMUNE DE ST GERMAIN-SUR-ILLE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ille-et-Vilaine

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 035-213502743-20251124-D2025_072-DE

